Ecole Primaire Georges LEVY
64 avenue Georges Lévy 69 200 Vénissieux

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE n°2 – 2021-2022

SEANCE du CONSEIL du JEUDI 4 FEVRIER 2021 - de 18h à 20h

En présentiel à l'école (2 salles) et en visioconférence

- **ont assisté avec voix délibérative** (sous réserve de présence lors du vote) = 20 voix
  - **DDEN : 1 voix**
    Mme Vigne (qui votera), Mme Malfondet
  - **Élus FCPE : 1 voix**
    Titulaires : M. Buisine,
  - **Élus de la ville de Vénissieux : 1 voix**
    Conseillère municipale, Mme Charrel
  - **Enseignant spécialisé du RASED : 0 voix**
  - **Équipe enseignante : 17 voix**
    Directrice : Mme Benchalal
    Elémentaire : Mme Bonnavion, Mme Brunet, Mme Cérésole, Mme Dessertine, Mme Ducroix, M. El Abed, Mme Jarry, M. Payet-Maugeron, Mme Perez, Mme Sztuler-Ducros, Mme Teani,
    Maternelle : Mme Baraquin, Mme Chatanay, Mme Masse, Mme Péquignot, Mme Schiffer

- **ont assisté avec voix consultative :**
  M. Vito, (présent à partir de 18h45) Référent du temps périscolaire, Mairie
  Mme Carcouet, Chef du service Education, Mairie

- **Personnes excusées :**
  DDEN : /

  Elus FCPE : : Mme Quaquin (excusée), Mme Da Silva Pereira, Mme Berlier, M. Berlier, Mme Coquard, Mme Jebari, Mme Lamiri

  Enseignants (excusés) : Mme Dumont (en arrêt), Mme Fabre Al-Douri (80%)
  Mme Jaillet, M. Gavarini, enseignants remplaçants rattachés à l'école

  - Enseignants spécialisés du RASED : Mme Ferry
  - Inspectrice de l'Education Nationale de Vénissieux 1 : Mme Goulefer
  - Maire de Vénissieux : Madame le Maire, Mme Picard

Secrétaires de séance : Mme Benchalal, Mme Masse et Mme Schiffer

M. Payet-Maugeron assiste Mme Benchalal sur le plan technique
et dans l'animation de la visioconférence

1. **Lecture et approbation du PV du conseil d'école du 3 novembre 2020** *(en pièce jointe)* **:**

   Mme Charrel précise que les représentants de la Ville, absents lors du 1er conseil d'école, n'étaient pas en mesure d'y assister en présentiel du fait des mesures sanitaires alors de rigueur. Ne disposant pas de moyens techniques pour se faire, la participation en visioconférence n'était pas non plus possible. Ils ont été excusés en ce sens.

GROUPE SCOLAIRE	
Nombre de voix délibératives	20
Pour	20
Contre	0
Abstention	0

   Malgré de nombreux problèmes techniques, le procès-verbal a finalement pu être approuvé.

2. **Crise sanitaire et mesures prises à l'école actualisées au 1er février 2021 :**

   - **Protocole sanitaire au 1er février :**

     Mme Benchalal indique que les informations font souvent, dans un premier temps, l'objet de communications dans les médias. Dans les écoles, nous sommes, dans un second temps, destinataires de consignes officielles que l'on se doit d'attendre pour communication aux familles. Ceci explique parfois un certain délai entre les questions des parents et les réponses apportées par l'école.

     Le protocole sanitaire actualisé est consultable sur internet sur le site de l'éducation nationale : https://www.education.gouv.fr/protocole-sanitaire-des-ecoles-et-etablissements-scolaires-annee-scolaire-2020-2021-305630

     Pour préserver la santé de chacun et de tous :

     - sur le temps scolaire,
       - Aux entrées et sorties à l'école, les croisements sont limités par :
         - un *aménagement des horaires* avec des arrivées échelonnées
         - la mise en place d'**accès différents** selon les regroupements.
       - Compte tenu de l'apparition de variants du COVID potentiellement plus transmissibles, seuls les **masques chirurgicaux ou les masques « grand public » de catégorie 1** peuvent être portés à l'école par les élèves du CP au CM2 et par le personnel.

         Les masques sont fournis par les parents. Afin que les familles puissent acquérir de nouveaux masques respectant ces exigences, un délai est accordé jusqu'au 8 février 2021 sur le plan national (donc le 22 février pour le Rhône).

         En novembre, la mairie de Vénissieux a offert 2 masques de catégorie 1 à chacun des élèves de l'école élémentaire qui respectent cette exigence.
       - **Lavage des mains régulièrement** et à minima à l'arrivée à l'école, à la récréation, après être allé aux toilettes et avant le repas pour les élèves demi-pensionnaires.

- Les **activités physiques et sportives sont interdites en intérieur**.
  Les activités physiques et sportives sans port du masque sont autorisées uniquement à l'extérieur dans le strict respect de la distanciation physique.
  Les activités de motricité à l'école maternelle, demeurent autorisées dans le strict respect des gestes barrières.
- Avec le **couvre-feu à 18 heures**, les parents établissent pour eux-mêmes et leur(s) enfant(s) quittant l'école à 18h, une attestation temporaire dans laquelle le motif "Déplacements entre le domicile et le lieu d'enseignement ne pouvant être différés" a été coché.
- Tous les **temps de concertation** seront organisés **en distanciel** dans la mesure du possible (par échanges téléphoniques, visioconférence…) y compris les rendez-vous parents-enseignant. Certains rendez-vous avec les parents pourront avoir lieu en présentiel si cela s'impose dans le respect des gestes barrière.
- **Le nettoyage des sols, des grandes surfaces ainsi que des surfaces les plus fréquemment touchées** (tables, bureaux) est réalisé **au minimum une fois par jour** (le matin avant l'arrivée des enfants et **sur le temps méridien pour les points contacts** (poignées, portes, porte-manteaux…)
- Les **locaux sont aérés** au minimum régulièrement pendant **au moins 15 minutes** (avant l'arrivée des élèves, lors des récréations, sur le temps méridien…)
  Une aération de quelques minutes doit désormais avoir lieu toutes les heures.

- La mairie assure :
  - l'approvisionnement dans les tous les sanitaires, les salles de classe équipées de points d'eau en **savon liquide** et **essuie-mains à usage unique**,
  - l'approvisionnement en **gel hydro alcoolique** pour permettre la **désinfection des mains des parents et accompagnateurs dans l'école maternelle.**

- <u>Si un élève présente des symptômes évocateurs du covid 19</u> :
  - Il est isolé sous la surveillance d'un adulte à l'infirmerie ou dans le bureau de la directrice,
  - Les parents sont immédiatement contactés pour prendre en charge sans délai leur enfant. Ils consultent un médecin avant tout retour en classe.
- <u>Si un élève est positif au test covid-19</u>, il est placé en isolement à minima 7 jours pleins (le délai peut être prolongé selon l'état de santé de l'enfant, symptomatique ou asymptomatique)
  - En maternelle, l'apparition d'1 cas confirmé parmi les élèves implique que les

autres élèves de la classe soient identifiés comme contacts à risque.

    - En élémentaire, si 3 élèves d'une même classe (hors fratrie) sont positifs au covid-19, alors les élèves et les personnels de la classe seront considérés comme contacts à risque.
  - Si un élève est identifié « contact à risque », il ne doit pas revenir à l'école par précaution
    - Il pourra revenir après un délai de 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé s'il est asymptomatique
  - Pour les 2 précédentes situations, les parents sont systématiquement contactés par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie pour être informés des mesures à prendre (isolement, test, délai…)
  - Dans tous les cas, les parents compléteront et remettront une **attestation sur l'honneur avant le retour à l'école** de leur enfant, pour s'assurer que les mesures et les délais ont bien été respectés.

    L'infirmière, Annabelle Vignon, (voire le médecin scolaire) peut être amenée à se mettre en contact avec les familles pour suivre au mieux ces situations.
  - En cas d'identification de l'un des variants du virus chez un élève ou un personnel, sur signalement de l'ARS, la classe concernée sera fermée.

Mme Dessertine indique qu'il est important que le personnel municipal de l'école respecte en toutes circonstances l'indispensable port du masque.

Mme Benchalal confirme effectivement que le port du masque s'applique aux élèves à partir du CP et aux adultes dès l'instant où l'on se trouve dans l'école.

Mme Carcouet confirme cette obligation.

- sur le temps périscolaire

Mme Carcouet indique que les dispositions ne sont pas totalement identiques à celles qui s'appliquent sur le temps scolaire :

- *sur le temps de cantine, dans les restaurants scolaires, le brassage des élèves est proscrit. Seuls les élèves d'une même classe déjeuneront autour d'une même table.*

  La dernière évolution du protocole nécessite par ailleurs de nouvelles adaptations sur lesquelles la Ville travaille pour pouvoir prochainement communiquer avec les familles et les écoles.
- *lors des temps récréatifs, le protocole est différent de celui existant sur le temps scolaire : le port du masque en élémentaire et le lavage de mains restent de rigueur mais pas la limitation du brassage des élèves entre classes.*

  Cela s'impose pour pouvoir accueillir tous les enfants et assurer le bon fonctionnement de ces temps périscolaires.

Mme Benchalal indique que l'actualisation du protocole impose une distanciation de 2 mètres entre chaque groupe à la cantine qui est à sa connaissance déjà mise en place en élémentaire.
Mme Carcouet indique que cela sera précisé prochainement.

- **Effets du 1er confinement et de la fin d'année scolaire 2019-2020 sur les élèves**

  Ce point à l'ordre du jour a été proposé par Mme Vigne, dden.
  Mme Benchalal fait un constat, avec toutes les précautions à prendre quant à une analyse dans l'immédiateté sans suffisamment de recul, quant à l'effet du confinement sur les élèves et sur leurs apprentissages.
  Elle indique que globalement les élèves qui étaient déjà dans une grande fragilité dans leurs apprentissages au moment du confinement le 16 mars, le sont d'autant plus aujourd'hui.
  Pour certains, ils n'ont repris le chemin de l'école qu'en septembre, soient 4 à 5 mois sans école ce qui est conséquent malgré tous les dispositifs mis en œuvre pour assurer du lien avec l'enseignant (appels téléphoniques individuels, visioconférence, prêt de matériel informatique, remise de supports de travail papier…) et accompagner les parents dans la mise en œuvre de « l'école à la maison ».
  Mme Bonnavion indique qu'elle a pu observer en septembre de manière générale que la mise en route de la classe en CP a été plus longue que d'habitude. Il manquait aux enfants des habitudes de travail en tant que futurs élèves de CP que les enseignantes de GS n'ont pas pu travailler pendant le confinement.

3. **Temps périscolaire : organisation de la garderie du matin**

   Mme Carcouet, indique que ce service débutera bien le lundi 22 février.
   Elle précise par ailleurs que les inscriptions seront encore possibles jusqu'au vendredi 5 février (jusqu'à minuit pour les familles utilisant le site internet de la Ville) pour un accueil dès le 22 février.
   Ces inscriptions reprendront à partir du 22 février pour les familles qui souhaiteraient utiliser ce service après cette date. Les modalités sont identiques à celles de l'inscription/réservation à la restauration scolaire ; soient 5 jours de latence entre la demande et la possible fréquentation de la garderie, délai nécessaire pour organiser au mieux ce service.
   M. Buisine indique qu'effectivement les informations en direction des familles ont bien été transmises régulièrement quant à la mise en œuvre de ce service. Il n'y a pas eu à priori de questionnement particulier des autres parents élus sur ce point.
   Mme Benchalal précise qu'elle devrait rencontrer M. Berquet de la Direction Ecole et Bâtiment (DEB) pour que les modalités d'organisation sur l'école Lévy lui soit présentées et notamment les effectifs prévisionnels et les espaces utilisés.
   Mme Carcouet précise que les effectifs pourront encore évolués jusqu'à demain et les directeurs

seront en même temps destinataires de documents envoyés par la DEB quant à l'organisation.

Mme Benchalal fait part de son questionnement et de celui des enseignantes de maternelle quant à l'occupation de la salle de motricité qui a été semble-t-il retenue pour l'accueil des enfants selon les consignes données aux atsem alors que ce sont les bungalows dont il a été question avec M. Cadillon lors de la dernière réunion des directeurs en Mairie. L'utilisation de la salle de motricité poserait le problème de l'installation du matériel de gymnastique par les enseignantes avant l'arrivée des élèves.

Mme Charrel précise qu'à ce stade seule une famille a sollicité les services de la garderie en maternelle. Mme Benchalal en conclut que l'utilisation des bungalows serait bien l'usage.

4. Préparation de la Rentrée Scolaire 2020-2021 :

- Prévisions d'effectifs au 01/02/2021

  Mme Benchalal rappelle brièvement les étapes dans l'établissement de la carte scolaire chaque année ; les directeurs d'école préparent les prévisions d'effectifs qu'ils adressent à l'Inspection Académique qui prend appui sur ces prévisions pour établir la carte scolaire lors du premier trimestre 2021.

TPS (1)	18	CP	36
PS (1)	37	CE1	30
MS	32	CE2	38
GS	44	CM1	34
		CM2	27
Total 1	**131**	**Total 1**	**165**
		Dont ULIS	12

Total école	**296**

	Seuil de fermeture à	Seuil d'ouverture à
Maternelle 6 classes	125 élèves et moins	175 élèves et plus
Elémentaire 4,13 classes (hors CP et CE1) 99 élèves (dont 10 élèves du dispositif ulis)	72 élèves et moins	103 élèves et plus

(1) *Les chiffres concernant les TPS et PS sont sans certitude à ce jour. Les prévisions sont faites sur la base du nombre de naissances sur le secteur de l'école ; les chiffres peuvent varier en fonction des déménagements, du souhait des parents de voir scolariser leur enfant à l'école maternelle dès la TPS, section qui n'est pas obligatoire, l'école n'étant pas obligatoire à 2 ans.*

La période d'inscription en Mairie a commencé début janvier et se terminera fin avril.

A ce jour :

- Prévision de 18 admissions est comptabilisée en TPS (pour 42 naissances en 2019 selon les chiffres communiqués par la Mairie en novembre),
- Prévision de 37 enfants inscrits est comptabilisée en PS (pour 39 naissances en 2018),
- en élémentaire, les élèves de l'ulis sont dorénavant pris en compte dans les effectifs pour l'établissement de la carte scolaire,
- 5,06 classes en CP CE1 dans le cadre dispositif des « classes à 12 élèves » pouvant le jour de la rentrée voir leur effectif retenu à 13,

- 4,13 classes en CE2 CM1 CM2 (classes à 24 élèves maximum en moyenne).

A ce jour, l'école Lévy est placée en « situation à suivre » quant aux fermetures possibles :

- d'une classe en maternelle (5 classes au lieu de 6 cette année)
- d'une classe dans le cadre du dispositif « CP CE1 à 12 » (5 classes au lieu de 6 cette année)

Tout au long de l'année ces chiffres seront régulièrement réactualisés au regard des éventuelles inscriptions, radiations…

- Liste des fournitures scolaires *(en pièce jointe)*

Les listes de fournitures présentées n'ont pas fait l'objet de modifications cette année encore.

Mme Benchalal pose la question de l'organisation d'un achat groupé par le Conseil de parents d'élèves élus. L'année dernière, cette proposition faite aux familles chaque année, n'a pas pu s'organiser du fait de la crise sanitaire ; avec le confinement et le déconfinement progressif, il aurait été difficile d'assurer la diffusion d'informations, les prises de commandes, les remises des commandes…). Mme Benchalal indique qu'en fin d'année dernière, la question de l'achat groupé avait été souvent posée par les familles.

M. Buisine indique qu'effectivement l'année dernière face à toutes les incertitudes, la reprise échelonnée courant mai, il était difficilement possible d'organiser l'achat groupé de fournitures.

La question sera soumise à l'ensemble du Conseil de parents d'élèves pour s'assurer de leur disponibilité afin que soit pris le relais pour organiser cet achat. Dans la mesure où cela serait possible, on pourrait envisager des commandes de fournitures par l'intermédiaire du fournisseur de l'école comme cela a été fait en 2018-2019 pour pérenniser un fonctionnement.

Mme Benchalal précise qu'effectivement la Librairie Laïque qui est le fournisseur de matériel scolaire dans le cadre des crédits adjudicataires octroie à l'école les mêmes réductions pour des commandes passées directement par l'école.

Mme Benchalal pose la question d'un potentiel changement de fournisseurs dans le cadre des marchés publics.

Mme Carcouet indique que la Librairie laïque restera titulaire du lot fournitures.

Fin avril-début mai, les écoles seront destinataires des informations concernant le choix des fournisseurs.

Mme Teani pose la question du retrait dans la liste des CP de l'achat d'une calculatrice ; les classes ayant pu dans le cadre des crédits adjudicataires au fil des années constituer un lot suffisant pour l'ensemble des élèves. Mme Benchalal confirme que cette modification est possible et sera finalisée en interne, en conseil des maîtres.

M. Buisine que l'organisation de cet achat groupé demande au moins un mois de travail de préparation et de gestion des commandes. Au-delà des délais indiqués par Mme Carcouet, il sera

difficile de s'organiser au mieux.

Mme Carcouet indique qu'il s'agit de délais réglementaires dans le cadre des marchés publics.

Mme Benchalal prendra contact avec la Librairie laïque pour s'assurer du maintien des échanges commerciaux sans un arrêt brutal des conditions de remise.

Mme Carcouet indique que les commandes peuvent être anticipées dès avril ; la Librairie laïque, jusqu'à fin avril, maintiendra les modalités d'achat actuelles octroyées aux directions d'école. Ces délais seront précisés ultérieurement dans l'attente de connaitre le titulaire du marché.

Avec cette modification possible de la liste des CP, Mme Benchalal soumet les listes à l'avis des membres du Conseil d'école.

Ecole Primaire	
Nombre de voix délibératives	20
Pour	20
Contre	0
Abstention	0

La liste des fournitures scolaires reçoit un avis favorable.

5. **Projet d'école 2016-2020** :

- Suivi des actions 2020-2021 présentées lors du précédent conseil d'école : sorties, spectacles liés au projet de classes

  Au regard de la crise sanitaire, certaines ont pu être conduites normalement, d'autres avec quelques aménagements et encore d'autres suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Titre de l'action	Domaine d'activité	Classes	Nombre d'élèves
Voyage au fil du temps (présentée par Mme Péquignot)	• Mobiliser le **langage** dans toutes ses dimensions • Se situer dans l'espace et dans le temps	6 classes de CYCLE 1 Maternelle	125
Le travail a bien été conduit autour des périodes historiques ; en période 1 et 2, les dinosaures et la Préhistoire, en période 3, l'Antiquité. Après les vacances, le Moyen-âge et la conquête de l'espace seront le fil conducteur des activités. *Le 10 décembre 2020, les enfants ont assisté à l'école à un spectacle « contes et musique ».* *Le 27 mai 2021, il est envisagé de faire venir le planétarium et ses intervenants à l'école.* *Il est aussi envisagé la possibilité de faire venir des artistes pour proposer un spectacle sur le thème du Moyen-âge courant mars-avril 2021.* *Le 25 mars, dans le cadre de la fête du printemps, chaque classe représentant une période historique, les enfants fabriqueront les costumes en conséquence.* *Enfin, sous réserve que le protocole sanitaire nous le permette, il est envisagé de programmer une exposition des travaux des élèves à destination des familles en fin d'année.* *Mme Benchalal précise qu'à défaut de pouvoir se rendre dans les salles de spectacle fermées depuis un certain temps (Théâtre de Vénissieux, Cinéma Gérard Philipe…), les enseignantes de maternelle ont pu organiser la tenue de spectacles dans l'école afin de maintenir chez les enfants un lien avec le monde culturel et ne pas mettre fin à toutes les possibilités d'ouverture culturelle malgré la crise sanitaire.*			

La boutique Lévy	• Enseignement Moral et Civique • Mathématiques	10 classes de cycles 2 et 3 Elémentaire	158
L'action est bien conduite dans chacune des classes du CP au CM2 et permet aux élèves de se responsabiliser dans la gestion de leur matériel et en même temps de travailler des compétences mathématiques.			
Cette action est financée à hauteur de 100 € par la Ville pour l'achat de monnaie factice et de petits porte-monnaie individuels.			
Jouons ensemble la comédie !	• Français : comprendre et s'exprimer à l'oral / **langage** oral et culture littéraire • Parcours d'éducation artistique et culturelle	10 classes de cycles 2 et 3 Elémentaire	158
Action conduite depuis l'année 2018-2019, qui n'a pu être menée à terme en 2019-2020. *L'action est bien conduite dans chacune des classes du CP au CM2.* *Sous réserve que le protocole sanitaire nous le permette, il est envisagé de programmer, comme en 2018-2019, une représentation théâtrale en direction des familles.*			
Festival du cinéma « Les Palmes du Moulin » (présentée par Mme Perez)	• Enseignement Moral et Civique • Parcours d'Enseignement Artistique et Culturelle • Français	CM1 CM2 de Mme Perez / ULIS Elémentaire	24
Le travail suit son cours ; les élèves ont imaginé l'histoire de leur film qu'ils ont transformée en scénario. Aujourd'hui, ils travaillent sur le storyboard ; ils réfléchissent à la manière de filmer leur histoire (placement de la caméra, plans…). *Après les vacances débuteront les répétitions de cette comédie musicale (danse, théâtre) puis suivra le tournage.* *Une projection du film au cinéma Gérard Philipe et/ou à l'école reste suspendue aux conditions sanitaires à venir.* *Le projet est mené avec l'appui de M. Cavalieri du Centre social du Moulin à Vent et avec le concours de Léa, animatrice sur le temps périscolaire et M. Vito, responsable du temps périscolaire.*			
Tous au compost ! (présentée par Mme Brunet)	• Éducation au **développement durable**	Toutes les classes de la TPS au CM2 Primaire	290
Action qui a débuté en octobre 2020. *En janvier 2021, les enseignants ont assuré le premier transfert du compost du bac de compostage vers le bac de maturation.* *Chaque jour, les élèves à la cantine trient les déchets.* *Des élèves du 1er service se chargent avec une animatrice d'assurer le dépôt des déchets dans le bac.* *A 13h45 c'est une classe de l'école, différente chaque semaine, qui se charge avec leur enseignant du dépôt des déchets du 2nd service.* *Cette organisation permet d'impliquer tous les élèves et les rendre acteurs du projet qu'ils soient demi-pensionnaires ou pas.* *Le compost se porte bien avec une surveillance régulière de son évolution ; il a pu être constaté qu'il était un peu sec au retour des vacances de Noël du fait de l'absence d'apports pendant les vacances et de la météo (froid). Mme Kerninon qui nous accompagne dans la conduite du projet semble satisfaite.* *Les élèves sont toujours très enthousiastes et peuvent être à ce stade à la recherche d'insectes.* *Mme Benchalal indique que la Mairie de Vénissieux étant en charge de la fourniture du broyat, une demande a été faite pour réalimenter le bac prochainement.* *Sur le tri des déchets dans le restaurant scolaire, M. Vito indique que quand dans le menu il y a du fromage mélangé aux légumes, le tri est plus compliqué. Cependant dans l'ensemble cela se passe bien.*			

Mme Dessertine fait relever qu'il est dommage que soient retrouvés dans les bacs à compost des gants en latex, des masques et des serviettes en papier déposés par les adultes dans le réfectoire ; les enfants ont été eux-mêmes surpris de le constater.
Mme Benchalal indique (pour positiver cela) que les élèves ont bien intégré les règles du tri des déchets.
A terme, il s'agira aussi de travailler sur le gaspillage car on constate au-delà des repas non servis qu'il y a effectivement beaucoup de gaspillage.
M. Vito précise qu'effectivement ce travail est intégré au projet.
L'ensemble des acteurs du projet s'accorde sur le fait qu'il faudra veiller à éviter un effet pervers du projet pouvant laissant entendre que puisqu'il y a des bacs de compostage, on peut jeter.

D'autres actions sont en cours :

- **La quinzaine « Sport et santé »**

  Le projet est encore en cours de rédaction notamment du fait de la crise sanitaire ayant contraint entre autres la Croix Rouge à mettre en suspens ses interventions sur les gestes de premiers secours et la prévention des accidents domestiques.

  Dans le cadre de ce projet, une quinzaine est donc banalisée du 22 mars au 2 avril au cours de laquelle seront conduits des enseignements sur :

  - l'hygiène bucco-dentaire en partenariat avec l'infirmière scolaire, Annabelle Vignon et les étudiants en odontologie dans le cadre du service sanitaire,
  - *la découverte d'une activité sportive nouvelle pour les élèves comme le double-dutch (présentée ici par Mme Perez) associée à une activité plaisir que connaisse déjà les enfants, comme la corde à sauter. Le but étant de maintenir les activités sportives pour être bien dans sa tête et bien dans son corps.*

    Mme Benchalal précise que les enseignants ont dû s'adapter en proposant des activités sportives respectant le protocole sanitaire comme le double-dutch, les jeux de cirque… en extérieur.

    Les activités en co-éducation avec les ETAPS de la Ville ont d'ailleurs été suspendus, et notamment le cycle gymnastique pour la classe de CE2 CM1 de Mme Brunet, ainsi que les les cycles natation.

    M. Vito indique qu'un travail devrait être aussi conduit sur la question des écrans et du sommeil en partenariat avec les ateliers Santé-Ville.

- **Les actions du Conseil école-collège :**
  - le projet inter degré **« Les passeurs d'histoires** » est présenté par Mme Teani

    Les enseignantes de CP ont rencontré les professeurs du collège ; la classe de CP de Mme Bonnavion et Mme Teani travaillera en partenariat avec 1 classe de 6ème.

    Les CP vont travailler le racontage à partir du conte La petite poule rousse.

    Leur production sera transmise aux élèves de 6ème qui aura pour objectif de réécrire le

conte qui sera ensuite mis en scène et joué par les écoliers.

- Calendrier événementiel

  - **Fête du printemps déguisée** :

    Mme Benchalal précise que la fête du printemps qui se tient traditionnellement le jour de l'arrivée du printemps, est maintenue mais sans la présence des parents pour respecter les mesures sanitaires (et notamment éviter les attroupements).

    L'année dernière, il avait été annulé du fait du confinement.

    Cette année, cet évènement est maintenu pour permettre aux enfants de vivre malgré tout cette fête après un an de restriction mais avec des dispositions particulières et dans le respect du protocole sanitaire.

Groupe	Maternelle A et B	Elémentaire 1 CP – CP CE1 – CE1 – CE1 CE2	Elémentaire 2 CE2 – CM2 CM1 – CM A et B
Thème	Voyage dans le temps	Les couleurs *(thème de l'année précédente pour lequel des familles s'étaient déjà investies)*	Selon les classes
Date	Jeudi 25 mars matin	Mardi 6 avril matin	Mardi 6 avril après-midi

    Les familles ont été ou vont être, selon les classes, informées des conditions de maintien de la fête du printemps. Il est envisagé de faire venir le photographe pour que les parents aient, à défaut de pouvoir être présents, la possibilité d'avoir un souvenir de l'événement.

    Est envisagé aussi de maintenir en élémentaire le concours du meilleur déguisement (fait maison, le plus original…)

  - **Représentations théâtrales de l'école élémentaire** : en fin d'année scolaire (date à définir selon les conditions sanitaires)
  - **Kermesse** (selon les souhaits formulés par ordre de priorité par le CPE et sous réserve que les conditions sanitaires le permettent) :
    - samedi 26 juin 2021, de 14h à 18h ou
    - samedi 19 juin, de 14h à 18h ou
    - samedi 12 juin, de 14h à 18h.

La Mairie se prononcera sur la date retenue au regard de la disponibilité du matériel (sono, podium, tables, barrières…)

M. Buisine pose la question quant au délai de réponse de la Ville concernant la date retenue. Mme Carcouet n'est pas en mesure à ce jour d'indiquer une date précise. L'organisation des élections régionales doit maintenant aussi être prise en compte car ces élections se tiendront

au cours du mois de juin.

Cette organisation qui exige une forte mobilisation des services de la Mairie avant, entre les 2 tours de scrutin et après, n'était pas une variable connue au moment du sondage des écoles et des CPE quant à la tenue des kermesses.

Cela aura donc un impact certain sur la disponibilité de matériel et du personnel qui en assure l'installation.

M. Buisine s'interroge sur l'organisation envisagée par la Ville. Un sondage sera-t-il de nouveau adressé aux écoles et CPE ? Une seule proposition de date sera-t-elle demandée ? Quelle méthode sera employée ?

Mme Carcouet n'a pas encore connaissance des incompatibilités possibles entre le calendrier des élections et le calendrier des kermesses. Si aucune des 3 dates formulées ne pouvaient être respectée, à priori, les services de la Ville reprendront contact avec les écoles concernées.

- Actions du Conseil de Parents d'Elèves élus

Le contexte sanitaire rend difficile aujourd'hui de pouvoir se rencontrer, de disposer d'un lieu de réunion et ainsi d'envisager des actions particulières.

En décembre, des ballotins de chocolat ont été offerts à chaque élève.

Mme Benchalal indique par ailleurs que la remise des traditionnels dictionnaires aux anciens élèves de CM2 aujourd'hui en 6ème reste en suspens jusqu'aux vacances de printemps.

Le CPE reste disponible pour organiser peut-être cela sous une autre forme à défaut de remise officielle, dans le cadre de rendez-vous individuels par exemple.

Mme Perez suggère une remise au collège.

Mme Benchalal indique que cela semble peu envisageable car les mêmes règles sanitaires s'imposent, et en particulier le non-brassage des classes. La question sera posée au collège Balzac bien que tous nos anciens élèves n'y soient pas scolarisés.

Mme Benchalal remercie chacun des participants à cette réunion malgré la pénibilité de la tenue de ce conseil en visioconférence et clôture le conseil à 19h31

Prochain conseil d'école : mardi 25 mai 2021 à 18h00

La Directrice de l'école primaire, Mme Benchalal

Secrétaires de séance, Mme Benchalal Mme Masse et Mme Schiffer